



L'Orvet fragile

Anguis fragilis

Distribution géographique

On rencontre l'Orvet de l'Europe à la Russie et dans quelques pays du Sud (Algérie, Turquie), sous 2 000 m d'altitude. L'Orvet est présent dans **presque tous les départements en France** et absent de Corse.



Répartition de l'Orvet en France.

Source : www.inpn.mnhn.fr



Identification

L'Orvet, qui mesure au maximum **55 cm de longueur**, est un lézard aux **écailles lisses et brillantes**. Les adultes sont **bruns ou gris** et les jeunes ont une **coloration dorée ou argentée**. Les mâles adultes ont la plupart du temps une **coloration uniforme** alors que les femelles et les jeunes ont le plus souvent les **flancs et les parties ventrales foncées** et possèdent une **ligne dorsale médiane sombre**. Les mâles âgés sont parfois ornés de **points bleus** sur la partie antérieure du corps. Le corps de l'Orvet est **cylindrique**. A la différence des serpents, les **écailles ventrales sont rondes**. Contrairement aux lézards, l'Orvet a une queue qui **ne repousse pas entièrement** après avoir été sectionnée. Elle cicatrise à son extrémité et

forme un court régénérât. L'orvet, comme les autres lézards, possède des **paupières**, alors que les serpents en sont dépourvus.

Habitat

L'orvet est répandu surtout aux **basses et moyennes altitudes**, bien qu'il atteigne parfois 2100 m dans les Alpes. Il occupe **toutes sortes de terrains**: tourbières, prairies sèches, bordures des marais et rivages, lisières forestières, prairies buissonnantes, haies, talus, friches et prés peu ou rarement fauchés, champs et vignobles extensifs, gravières et carrières. L'orvet colonise également les agglomérations et les villes. Il s'acclimate aussi fort bien dans les jardins familiaux, les parcs, les cimetières et les vergers traditionnels.

Régime alimentaire

L'Orvet consomme essentiellement des **limaces** et des **vers de terre**.

Reproduction

Durant la période des amours, les mâles se battent parfois violemment et cherchent à se mordre les flancs. Durant l'accouplement, qui peut durer des heures, le mâle maintient fermement la femelle à l'aide de **ses mâchoires à la base de la tête**. Il est alors aisé de remarquer que la mâle possède une tête plus forte que la femelle. Les orvets s'accouplent d'**avril à juin**, habituellement **tous les deux ans**. Après environ **trois mois de gestation**, les femelles déposent **4 à 22 jeunes** (le plus souvent 6 à 12), de nuit. Ceux-ci ne seront adultes qu'au cours de leur **troisième printemps**. Les jeunes orvets atteignent **7 à 9 centimètres à la naissance**.

Comportement

L'orvet mène une existence essentiellement **souterraine**. Lorsqu'il se déplace dans le sol, il est protégé grâce aux écailles lisses et régulières qui recouvrent son corps. A la mauvaise saison, les orvets peuvent **s'enterrer** jusqu'à 1,5 m de profondeur, parfois en rassemblements d'une centaine d'individus. Durant le reste de l'année, on peut rencontrer des orvets d'âges différents **réunis sous des planches, des souches, des tôles** ou près d'un **tas de feuilles ou de compost**, car les conditions de vie sont favorables. Les orvets y trouvent à la fois gîte, protection et nourriture et peuvent chasser tranquillement leurs proies favorites. Cependant, ces reptiles s'exposent régulièrement **aux rayons du soleil** pour se réchauffer à la surface du sol. Les orvets, ainsi réchauffés peuvent faire preuve d'une rapidité étonnante et s'enfuir dans la végétation ou dans une anfractuosité du terrain.

Protections/ menaces

L'Orvet est inscrit en « **Préoccupation mineure** » sur la Liste Rouge des reptiles de France (2008).

C'est une espèce qui bénéficie d'une protection à l'échelle nationale (Arrêté ministériel) et internationale (Convention de Berne).



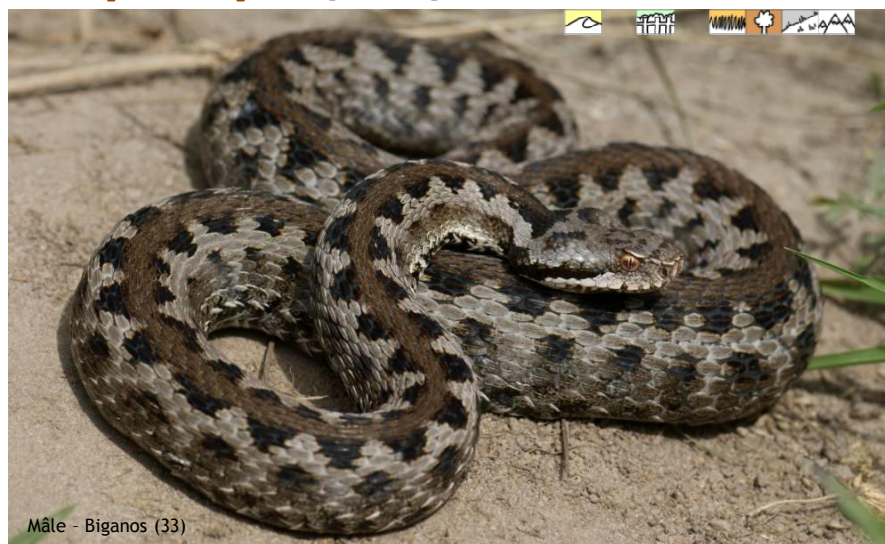
Comment l'attirer chez moi ?

Les reptiles sont extrêmement liés à leur milieu et ont des capacités de déplacement limitées. Il est donc nécessaire de préserver leurs habitats, d'en créer de nouveaux et de les connecter entre eux par des haies, des bordures de champs, des rivages ou des talus. Préserver une agriculture extensive est favorable.

Chez moi, je peux :

- favoriser les cachettes (tas de compost, de foin, souches, pierres plates...),
 - jardiner sans produits chimiques, surtout anti-limaces et herbicides,
 - maintenir un coin de jardin en friche,
 - favoriser les haies denses abris à la base pour dissimuler les orvets lors de leurs déplacements
- Laisser des branches basses en contact avec le sol pour créer des abris.

La Vipère aspic *Vipera aspis* (Linné, 1758)



Mâle - Biganos (33)

Description

Vipère de taille moyenne à l'aspect caractéristique : serpent trapu, pupille fendue verticalement, présence d'un zig-zag parcourant le dos et nez retroussé. Les variations de couleur et de motif sont très nombreuses, du rouge au noir en passant par des nuances de marron ou de gris. Les populations du sud-ouest de la France appartiennent à la sous-espèce *V. a. zinnikeri* (elle présente généralement une bande dorsale centrale plus pâle). Les individus situés au nord-est de la région (Dordogne et Lot-et-Garonne) appartiendraient plutôt à la sous-espèce nominale *V. a. aspis*.

Longueur totale : 90 cm max.

Habitat & Cycle de vie

La Vipère aspic affectionne globalement tous types de milieux, mais elle préfère toutefois les zones bocagères riches en haies. Elle semble apprécier les milieux humides, même si elle évite les vallées inondables. La Vipère aspic est une espèce plutôt discrète qui se déplace peu, mais qui s'expose au soleil. Venimeuse, elle ne cherche pas à mordre, sauf si elle est dérangée ou saisie.

Répartition & Conservation

La Vipère aspic a une répartition mondiale restreinte qui concerne uniquement la France, l'Italie, la Suisse et le nord de l'Espagne. Elle est remplacée par la Vipère de Lataste *Vipera latastei* en Espagne et par la Vipère péliade *Vipera berus* au nord. En France, elle est présente partout sauf au nord (au-delà de l'Île-de-France) et en Corse. Il existe trois sous-espèces en France : *V. a. aspis*, dans la majeure partie de son aire de répartition, *V. a. zinnikeri* dans le Sud-ouest et les Pyrénées et *V. a. atra* dans les Alpes. La validité de cette dernière sous-espèce est cependant discutée par les spécialistes.

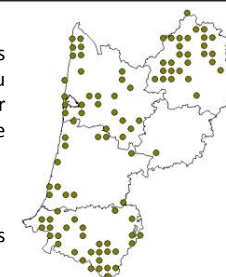
La Vipère aspic est en voie de raréfaction, tout du moins en plaine. Elle est souvent détruite par ignorance, peur ou superstition, malgré la rareté des morsures. Elle souffre également de la disparition de ses habitats (destruction des lisières, disparition des bocages, fermeture des milieux). La France a une responsabilité très forte vis-à-vis de cette espèce.

Protection nationale	Directive habitat	Convention de Berne	UICN	Liste rouge France	ZNIEFF
Partielle	-	An. III	LC	LC	<i>V.a. zinnikeri</i>



Distribution régionale

La Vipère aspic semble présente sur l'ensemble des départements aquitains, mais les données sont plutôt rares, à l'exception du milieu dunaire et à l'est des Pyrénées-Atlantiques où elle est abondante sur les reliefs. Elle est remplacée dans certains secteurs du Pays basque par la Vipère de Séoane.



Secteurs de recherche prioritaires

Elle doit prioritairement être recherchée en plaine : nord-ouest des Landes, sud-est de la Gironde, nord-ouest du Lot-et-Garonne.

Comment rechercher la Vipère aspic ?

La Vipère aspic s'observe le plus facilement le long des haies et des milieux buissonnants, lors de conditions favorables à son exposition : température de l'air fraîche, temps ensoleillé ou légèrement couvert.

Viperidae